

Membres du CÉ 2023-2024		Présent	Absent
1	Mme Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt, parent	X	
2	Mme Lysanne Brunet, parent	X	
3	Mme Andréanne Chevrette, parent	X	
4	Mme Karine Dubois, parent	X	
5	M. Vincent Thériault, parent	X	
6	M. Marc Brunette, enseignant	X	
7	Mme Marie-Josée Boisclair (Mme Johanne Girard) enseignante		X
8	Mme Karine Cloutier, enseignante	X	
9	Mme Catherine Lebel, orthophoniste (M. Alberto Rojas, psychoéducateur)	X	
10	M. Benoît Daneau, technicien du service de garde	X	
11	Mme Julie Boucher, Patro Villeray, membre de la communauté	X	
12	Membre de la communauté (à nommer)		
Substituts	Mme Émilie Brisson		
	Mme Émilie Grenier		
	Mme Hélène Larouche		
M. Martin Malo (direction)		X	

École Marie-Favery

Procès-verbal du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du 23 janvier 2024, 18h30,
en TEAMS

<p style="text-align: center;">POINTS</p> <p>A) Approuver AC) Accepter AD) Adopter C) Consulter D) Décider I) Informer P) Proposer S) Seconder</p>	Notes au compte rendu	Responsable	Temps
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 18h33.		
<i>Secrétaire pour la réunion</i>	Lysanne Brunet		
1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum		Présidente	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD) (doc)	<p>Il est demandé d'ajouter un point à l'ordre du jour :</p> <p>15.6 Groupe de discussion pour les parents d'enfants vivant avec handicap moteur fréquentant notre école</p> <p>Ordre du jour avec la modification est proposé par Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt</p>	Présidente	1
3. Lecture et adoption du procès-verbal de dernière rencontre (3 octobre 2023) (doc)	<p>Transmission pour lecture et consultation, adopté le 26 octobre puis signé et publié le 1^{er} novembre.</p> <p>Proposé par Benoit Daneau</p>	Présidente	1
3.1 Suivi au procès-verbal			
3.1.1 Régie interne (doc)	Les modifications proposées et adoptées lors de la dernière rencontre ont été intégrées au document.	Présidente	1
3.1.2 Budget du CÉ (campagnes, incluant Colle à moi)	<p>État de situation demandé par l'OPP à savoir quel est le budget résiduel de l'OPP. Chaque année, 50\$ sont octroyés au poste budgétaire de l'OPP.</p> <p>Les fonds amassés dans le cadre des campagnes de financement sont transférés dans une enveloppe globale. L'utilisation de ces fonds doit être approuvée par le CÉ.</p> <p>Montant total : 63 857\$</p> <p>34 304\$: fonds résiduel pour les différentes demandes d'investissements</p> <p>La campagne Colle à moi a permis d'amasser environ 400\$.</p> <p>Les différentes mesures sont utilisées au maximum avant d'utiliser l'argent des campagnes de financement, car impossible de reconduire les montants de certaines mesures d'une année à l'autre.</p>	Direction	3

3.1.3 Consultation des élèves : résultat 22-23	À confirmer comment l'information sera transmise aux enseignantes et aux élèves. Suite de la discussion lors du point 14 portant sur la consultation 2023-2024.	Présidente	10
3.1.4 Activités parascolaires	Les ouvertures des inscriptions ont eu lieu le 23 janvier à 10h00. Les horaires ont été revus pour condenser les activités, finir un peu plus tôt. Un peu moins de choix d'activités, mais plus grande capacité de conciliation avec les horaires.	Direction	1
4. Parole au public	Pas de question	Présidente	
5. Conseil d'établissement 23-24			
5.1 Démission d'un membre (I) (doc)	M. Janvier a transmis sa lettre de démission comme parent substitut. Pas de remplacement nécessaire puisqu'il y a d'autres membres substitués.		
5.2 Formation obligatoire pour les membres du CÉ (I)	<u>7 capsules</u> <u>Cahier du membre</u> Cette obligation n'est pas seulement pour les parents, mais tous les membres. La présidente va faire des suivis pour s'assurer que tous ont suivi la formation. Confirmer auprès de la présidente par courriel une fois que les capsules sont visionnées.	Présidente	3
6. Livre offert aux élèves de 1^{re} année (A) (doc)	Approbation du CÉ nécessaire, car cette campagne est en partenariat avec une institution bancaire. Le livre sera offert à tous les élèves de 1 ^{re} année. Un code QR permet d'avoir une lecture racontée par l'auteure et du contenu supplémentaire. Proposé par Catherine Lebel	Direction	3
7. Éducation à la sexualité : planification 23-24 (A) (doc)	Pas de présentation théâtrale cette année en lien avec le programme d'éducation à la sexualité. Les thèmes abordés pour chaque niveau sont les mêmes que l'année dernière. Proposé par Lysanne Brunet	Direction	5
8. Critères de sélection de la direction de l'école (C) (doc)	Les membres révisent les critères de l'année dernière Les membres sont d'avis de modifier la phrase suivante : <i>Consolider une équipe-école...</i> au lieu du mot « bâtir ». Dans la section sur le savoir-faire : Mettre en œuvre des actions concrètes d'engagement envers les communautés vulnérables et/ou sous-représentées. La révision des critères doit être envoyée par <i>Google Forms</i> cette année. La	Présidente	5

	présidente conservera une version actualisée pour faciliter la révision l'année prochaine.		
9. Situation budgétaire de l'école (I)	Point statutaire en suivi à chaque rencontre		
9.1 Rapport sommaire CÉ (doc)	Un membre se questionne sur la signification de fonds contrôlé centralement : L'école n'a aucun contrôle sur la gestion de ces fonds, ils sont majoritairement répartis et utilisés pour des salaires. Fonds contrôlé localement sont les fonds gérés par l'école.		
9.2 Rapport détaillé CÉ (doc)	Rapport démontrant tous les postes budgétaires et mesures disponibles. Le montant 63 857\$ sont des fonds dans une enveloppe globale. Allocations supplémentaires : Bonification pour l'aide alimentaire (collations SDG, soutien aux familles dans le besoin, etc.) Certaines mesures ne sont pas accessibles puisque l'école Marie-Favery n'est pas considérée défavorisée. Frais de civilité du CÉ : 400\$ à confirmer comment ce budget sera dépensé. Perfectionnement du CÉ : budget disponible de 400\$ pour ateliers parents. OPP : budget disponible de 50\$ Un membre demande quand nous pourrons parler de l'utilisation des fonds du Course-o-thon et si cette rencontre du CÉ est un bon moment. Il est planifié d'utiliser les fonds pour l'achat de buts de soccer et pour du marquage de qualité dans la cour. 40k\$ estimés Présentement, de nouvelles règles ministérielles doivent être appliquées, très strictes pour l'utilisation de fonds provenant de campagnes de financement et les dépenses d'investissement. La direction va confirmer rapidement si nous pouvons aller de l'avant avec les différentes initiatives planifiées. Les autres idées, dont celles récoltées lors de la consultation des élèves, pourront nourrir les prochaines réflexions sur les besoins. Prochain CÉ : perfectionnement CÉ comment l'utiliser (à confirmer si des conférences comme l'année dernière seront planifiées)	Direction	5
10. Sorties éducatives et demandes de financement			
10.1 Sorties éducatives et projets spéciaux (A) (doc)	Génilab : 5B et 6B conception d'instruments de musique avec les nouvelles technologies. Pas de frais pour l'activité. Un membre demande s'il est possible de permettre aux quatre (4) classes de participer, même si cela implique des frais additionnels.	Direction	10

	<p>L'invitation spécifiait avoir de la disponibilité pour deux (2) classes seulement. Un membre explique, qu'en plus, un élève en mobilité réduite ne pourrait pas y participer si les quatre (4) classes sont invitées. Un membre du personnel a tout de même vérifié si l'activité aurait pu être adaptée, mais la compagnie a insisté sur le fait que ça ne peut l'être.</p> <p>Le CÉ propose d'accepter la proposition initiale pour deux (2) groupes. Proposé par Catherine Lebel</p> <p>Photographe : 212.70\$ à payer pour les photos de groupe, cadre de tous les groupes de l'école et photo de chaque enfant dans son dossier informatique. Proposé par Catherine Lebel</p>		
10.2 Tableau des sorties et projets spéciaux 23-24 (I) (doc)	<p>Tableau récapitulatif présenté aux membres du CÉ.</p> <p>Les contrats avec les artistes stipulent que les frais de représentation doivent être payés même si les représentations de la pièce de théâtre n'ont pas lieu. Des représentations ont eu lieu une journée pendant la grève et offertes gratuitement à certaines familles ciblées. Beau succès, bravo à la direction pour l'initiative.</p>		
10.3 Manifestations appréciation du personnel / reprise (A)	<p>Des parents pendant la grève ont souhaité manifester leur soutien. Les initiatives ne pouvaient passer par le CÉ.</p> <p>400\$ frais de civilité du CÉ pourraient toutefois être utilisés d'ici la fin d'année pour l'équipe-école.</p> <p>L'an passé, ils pouvaient choisir entre une fleur ou une sucrerie. Le concept a été apprécié.</p> <p>Les membres du CÉ sont d'avis qu'il est préférable de faire plusieurs petites actions plutôt qu'une seule.</p> <p>Utilisation des fonds et planification des actions à venir. Proposé par Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt</p>		
11. Contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (I) (doc)		Direction	2
12. Projet éducatif de l'école	<i>point statutaire en suivi à chaque rencontre</i>		
12.1 Journée pédagogique institutionnelle (24 nov. et 26 janv.) (I)	<p>Les moyens du projet éducatif devaient être établis par le personnel pédagogique lors de ces journées.</p> <p>Journée pédagogique du 24 novembre : annulée lors de la grève.</p> <p>Sous recommandation du CSSDM, la journée pédagogique du 26 janvier sera une journée de concertation et de planification du plan de rattrapage.</p> <p>À suivre donc pour les moyens.</p>	Direction	2
13. Plan de lutte contre l'intimidation (I)	<i>point statutaire en suivi à chaque rencontre</i>	Direction	5

<p>13.1 Plateforme ÉVIO</p>	<p>Pour toutes les écoles, consignation des situations signalées et des interventions réalisées sur cette nouvelle plateforme.</p> <p>Les données nous seront partagées au CÉ par Alberto Rojas lors d'une prochaine rencontre.</p> <p>Un membre se questionne sur l'utilisation des contraventions, à quel point le nombre de contraventions est le reflet de ce qui se passe entre les enfants?</p> <p>Un membre explique que le SDG est conscientisé sur la manière d'utiliser les contraventions, pas utiliser comme une menace, mais comme un réel outil de prise de conscience.</p> <p>Importance de la constance et l'implication de tous pour le succès du plan d'intervention.</p>		
<p>13.2 Questionnaire sur la sécurité et la violence dans les écoles (QSVE) (I) (doc)</p>	<p>Il est nécessaire de reconduire le questionnaire cette année pour avoir un état de situation actuel.</p> <p>Les questionnaires seront administrés aux élèves pour construire le plan de lutte 2024-2025.</p>		
<p>14. Consultation des élèves 23-24 (C)</p>	<p>Le CÉ souhaite partager le visuel résumant les principaux constats à l'équipe-école.</p> <p>Transmettre le format résumé et donner accès au rapport complet.</p> <p>Il est proposé de se greffer à l'opération QSVE (Alberto Rojas) pour 2024 et d'ajouter une (1) question au questionnaire. Les résultats de la consultation 2023 pourraient être montrés en début de rencontre. (1 diapositive)</p> <p>1 question sur le climat général à l'école par exemple.</p> <p>Il faudrait voir les questions du questionnaire EVIO, pour développer 1 ou 2 questions supplémentaires. Le CÉ pourra voir le contenu du questionnaire à l'avance.</p> <p>Mieux planifier la consultation 2024-2025 pour permettre une plus grande portée.</p> <p>Une présentation sommaire des résultats de l'an passé avec ajouts de lignes clefs pour soutenir la présentation sera préparée par Karine Dubois et Lysanne Brunet.</p> <p>Il est suggéré de commencer à réfléchir à la consultation de l'an prochain avant la fin de l'année scolaire. Des pistes pourraient ainsi être proposées pour l'an prochain afin d'accélérer la réflexion du prochain CÉ.</p>		
<p>15. Points d'informations/rapports (I)</p>			
<p>15.1 Direction</p>		<p>Direction</p>	<p>12</p>


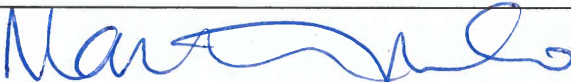
15.1.1 Soirée de parents	<p>La rencontre de bulletin n'a pu avoir lieu les 30 nov./1 déc. et celle-ci, réputée avoir eu lieu par les instances syndicales/institutionnelles, ne sera pas reportée.</p> <p>La soirée pour les parents d'élèves en difficultés aura toujours lieu le 21 février (avec poursuite à la journée pédagogique du lendemain). Évidemment, toujours possible pour tous les parents de demander d'échanger au besoin avec l'enseignant/e.</p>		
15.1.2 Plan de rattrapage	<p>Le plan est destiné aux élèves vulnérables (note 60-70%) en possibilité d'échec. Implication volontaire des enseignants et d'autres intervenants, internes ou externes. Un membre souligne le soutien des parents envers l'équipe-école.</p> <p>On questionne aussi comment la matière sera reprise en classe. La situation ne serait globalement pas dramatique sur les savoirs à transmettre en classe. Pas comparable avec le besoin des mesures lors de la pandémie.</p> <p>Un membre se demande s'il y aura moins de sorties planifiées.</p> <p>Les sorties culturelles permettent aussi le développement des savoirs et l'équipe de l'école n'a donc pas l'intention de couper dans les activités externes offertes, ni d'orientations données en ce sens.</p> <p>La présidente mentionne qu'il est rassurant de voir concrètement comment le plan de rattrapage aura un impact dans le quotidien de l'école.</p>		
15.1.3 Travaux à l'école	Travaux pour réaménager le local de la génératrice à venir. Il y a problématique d'évacuation de l'air chaud dégagé par la machine. L'an dernier, il a fallu évacuer à cause de ce problème.		
15.1.4 Travaux sur Christophe-Colomb	<p>Le chantier continuera de la rue Jarry à Jean-Talon. Plusieurs mois de chantier à prévoir.</p> <p>La direction va transmettre ses préoccupations à la Ville pour le débarcadère et les élèves en situation de handicap.</p>		
15.1.5 Opération sous-zéro	Dix-sept (17) habits de neige ont été distribués à des familles dans le besoin.		
15.2 Personnel enseignant	Aucune information à transmettre	Enseignants	
15.3 Service de garde			
15.3.1 Sondage La Cantine pour tous	<p>Consultation du service La Cantine pour tous pour avoir le niveau de satisfaction général des utilisateurs. Un sondage sera transmis à tous les utilisateurs dans les prochaines semaines.</p> <p>La gestion avec le SDG va bien. Selon eux, les choix de menus sont plus santé comparativement à l'année dernière.</p>	SDG	
15.3.2	Ajout à l'ordre du jour demandé pour discuter de la sortie au Jardin botanique.		

	<p>Quelques ratés sur la gestion des autobus et métro, les enfants ont beaucoup marché et attendu.</p> <p>Une attention particulière sera portée aux choix de trajets lors des prochaines sorties.</p> <p>Le calendrier des journées pédagogiques sera revu pour le reste de l'année.</p>		
15.4 OPP			
15.4.1 <i>Compte-rendu de la dernière rencontre (doc)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Semaine de transport actif : en réflexion sur des activités à planifier. - Cent (100) paniers bio vendus. - Marché de Noël annulé dû au contexte durant la grève. - Campagne Bô-sapins : 375\$ amassés - Paniers de Noël : les familles dans le besoin ont été dirigées au comptoir du Patro Villeray. - Une forêt éphémère constituée de sapins de Noël naturels recyclés dans les cours d'école. Bravo pour l'initiative. À refaire l'an prochain! <p>Prochains événements à organiser : Féria du vélo, foire du livre, etc..</p>	Présidente	5
15.4.2 <i>Photo scolaire</i>	<p>Malgré une belle collaboration du photographe pour la livraison des photos pendant la grève, plusieurs parents à l'égard des photos ont manifesté leur insatisfaction face aux photos.</p> <p>Le photographe a accepté de corriger certaines photos d'enseignant.e.s et certain.e.s ont malgré tout préféré retirer leur photo de celle de leur groupe.</p> <p>Il est proposé de prendre un autre fournisseur l'an prochain.</p>		
15.5 Membre de la communauté			
15.5.1 <i>Activités parascolaires hiver</i>	<p>Ouverture des inscriptions le 23 janvier en matinée.</p> <p>Les activités sont complètes, merci au Patro Villeray pour beau partenariat.</p> <p>Faute d'inscriptions, il n'y aura pas de service de garde à l'école et le Camp de relâche du Patro Villeray est déjà complet.</p> <p>Des places seront ajoutées dans le programme <i>Les petits futés</i> au Patro Villeray. Mme Boucher du Patro Villeray quitte la rencontre à 20h45.</p>	Communauté	5
15.6 Groupe de discussion pour les parents d'enfants vivant avec handicap moteur fréquentant notre école	<p>Les parents intéressés vont pouvoir se joindre au groupe.</p> <p>Le groupe permet les communications entre les différents groupes concernés.</p> <p>Clarifier qu'il ne s'agit pas d'un nouveau canal de communication envers le CÉ.</p>	Présidente	2
15.7 Sécurité aux abords de l'école		Présidente	15

<p>15.7.1 <i>Circulation</i></p>	<p>De nouvelles initiatives du comité seront mises en place prochainement. Il a été confirmé que la petite ruelle (à gauche de la petite cour) appartient à l'école, interdiction de stationnement aux parents. Revoir le marquage pour réserver les espaces pour les enseignants. Les blocs de béton seront permanents. Cela occasionne des problèmes pour le déneigement et encombre le passage pour les piétons. Le comité avait un kiosque lors de l'AGA en septembre pour bien indiquer les endroits pour se stationner. Un visuel sera distribué et affiché à l'école.</p>		
<p>15.7.2 <i>Piste cyclable</i></p>	<p>Démantèlement de la piste sur la rue Boyer sera retardée pour permettre son usage pendant les travaux sur Christophe-Colomb.</p>		
<p>15.7.3 <i>Refuge « L'Abri de Villeray »</i></p>	<p>Rencontre du comité de cohabitation à l'automne, un membre du CÉ y était. (Karine Dubois) Toutes les personnes touchées par le refuge (police, ville, organismes communautaires, citoyens, CÉ) y ont assisté. Belle collaboration et ouverture des différents intervenants. Des ateliers sont disponibles ou peuvent être développés, en lien avec l'itinérance et les impacts de la consommation de drogues, pour différents publics : élèves, enseignant.e.s, personnel du service de garde, concierge et pour faire face aux différentes réalités qu'il est possible de rencontrer lors d'une co-habitation avec un tel refuge.. Sujet d'intérêt : Quoi faire si on trouve du matériel de consommation ? Un membre se questionne si c'est le rôle de l'école de former sur le sujet. Il est possible de constater que la peur est davantage du côté des adultes et moins des enfants. Un membre propose une trousse pour les parents, avec des informations pertinentes, des pistes de réflexion, une foire aux questions. Une majorité est d'avis qu'un enfant qui a l'information c'est mieux que rien, que ce soit par ses parents et/ou l'école. À voir si l'horaire chargé d'ici la fin d'année permet ce genre d'atelier/formation en classe. Certains messages sont déjà transmis aux élèves par le SDG. Il est primordial de travailler sur le sentiment de sécurité, d'outiller les élèves et de les rassurer. Il est proposé de développer une formation sur les notions de bases et de</p>		

	<p>sécurité. Cette formation pourrait être en classe et/ou au SDG.</p> <p>Il faudrait soumettre rapidement le contenu de la formation aux enseignants pour planifier la mise en œuvre.</p> <p>Implication des parents à confirmer.</p> <p>La proposition sera discutée avec Émilie Grenier (parent de l'école, impliquée dans le comité de cohabitation) et le refuge.</p> <p>Nous statuons que notre présence est toujours pertinente sur le comité de cohabitation du refuge. Prochaine rencontre du comité de cohabitation à confirmer.</p>		
16. Comité de parents CSSDM	Aucun membre de CÉ impliqué au comité de parents du CSSDM.	Présidente	
17. Correspondance	<p>Message reçu par un parent concernant les sorties dans le quartier autour de l'école. Réponse à planifier pour faire valoir les efforts et les initiatives du SDG. Il importe aussi de préciser que plusieurs activités ou façons de faire souhaitées étaient portées par un seul éducateur qui est maintenant à la retraite, il est donc impossible de reproduire certaines des activités des années dernières.</p> <p>Une attention particulière sera portée à la communication entre le SDG et les parents, pour publiciser l'information et les belles opportunités offertes aux inscrits. Il faut comprendre que le contexte actuel de pénurie, les départs et la grève ont eu des impacts sur le déroulement des activités au SDG. L'équipe fait de son mieux pour un fonctionnement optimal et agréable pour tous.</p> <p>Une réponse conjointe de la direction et de la présidente du CÉ sera rédigée.</p>	Présidente	2
18. Varia	Pas de point.	Présidente	
18.1.			
19. Levée de la rencontre	<p>Prochaine rencontre le 12 mars en ligne (via teams)</p> <p>Levée de la rencontre à 21h50</p> <p>Proposé par Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt</p>	Présidente	1

Signé par :

Présidente		Date	2024-02-21
Direction		Date	2024-02-21